



MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL
PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MARS 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Mont-Carmel, tenue à la salle du conseil municipal au 22, rue de la Fabrique, ce 16 mars 2015 à 19 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. LE MAIRE : Denis Lévesque

MM LES CONSEILLERS : Pierre Saillant, promoteur
Lauréat Jean

MMES LES CONSEILLÈRES : Kathleen Saint-Jean
Colette Beaulieu

ÉTAIENT ABSENTS

MM LE CONSEILLER : Luc Forgues
MME LA CONSEILLÈRE : Karine St-Jean

MME FRANCE BOUCHER, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE.

1. Ouverture

Les membres présents à l'ouverture de la séance à 19 h 30 formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président et celui-ci souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

2. Ordre du jour

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour proposé :

1. Ouverture
2. Ordre du jour
3. Octroi du contrat pour la rénovation de l'édifice municipal
4. Octroi de contrat pour la vérification des débitmètres
5. Demande de subvention dans le cadre du Pacte rural
6. Demande de subvention auprès de la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska pour « Les Mercredis du Parc »
7. Mandater la firme Cain Lamarre Casgrain Wells avocats
8. Mandater l'arpenteur pour faire le lotissement des terrains restants du Carré des Cèdres
9. Planification de travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ)
10. Période de questions
11. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

3. Octroi du contrat pour la rénovation de l'édifice municipal

CONSIDÉRANT la résolution numéro 046-2015 du 17 février dernier qui rejetait les soumissions reçues dans le premier appel d'offres sur invitation;

CONSIDÉRANT la nouvelle demande de soumission faite selon de nouvelles exigences;

CONSIDÉRANT les deux soumissions reçues le 13 mars dernier;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

065-2015

Et résolu unanimement que le conseil autorise ce qui suit :

- Octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire, soit Mario Dionne Entrepreneur général, pour un montant de 47 378 \$ avant taxes;
- Autoriser madame France Boucher, directrice générale, à signer le contrat avec l'entrepreneur et tous les autres documents nécessaires au projet.

4. Octroi du contrat pour la vérification des débitmètres

CONSIDÉRANT les exigences du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) dans le cadre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable (SQEEP);

CONSIDÉRANT les exigences du ministère du Développement durable, Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) dans le cadre du règlement sur la Déclaration des prélèvements en eau;

CONSIDÉRANT les deux soumissions reçues;

Il est proposé par madame la conseillère Kathleen Saint-Jean

066-2015

Et résolu unanimement que le conseil autorise l'octroi du contrat au plus bas soumissionnaire, soit la compagnie Aquatech Inc. pour un montant de 1250 \$ avant taxes, pour la vérification des débitmètres de l'usine de filtration de la municipalité.

5. Demande de subvention dans le cadre du Pacte rural

CONSIDÉRANT l'appel de projets de la MRC de Kamouraska dans le cadre du Pacte rural;

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

067-2015

Et résolu unanimement que le conseil :

- Procède à une demande d'aide financière auprès de la MRC de Kamouraska dans le cadre du Pacte rural afin d'acheter des bancs de parc, pour faire suite au dépôt de la Politique municipalité amie des aînés (MADA). La municipalité de Mont-Carmel s'engage à contribuer financièrement à 50 % des dépenses admissibles qui sont d'environ 6 600 \$.

- Autorise Madame Marie-Ève Paradis à signer la demande et tout autre document nécessaire au projet.

6. Demande de subvention auprès de la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska

CONSIDÉRANT que les Caisses Desjardins sont des partenaires dans la tenue d'événements locaux;

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

068-2015

Et résolu unanimement que le conseil :

- Autorise la demande de commandite auprès de la Caisse Desjardins du Centre de Kamouraska pour l'activité « Les Mercredis du Parc » pour l'année 2015.
- Autorise Madame Marie-Ève Paradis à signer la demande et tout autre document nécessaire.

7. Mandater la firme Cain Lamarre Casgrain Wells avocats

CONSIDÉRANT la correspondance reçue en date du 11 février 2015 de Picard SirardPoitras S.E.N.C. Avocats;

CONSIDÉRANT la requête introductive d'instance en injonction permanente datée du 2 mars 2015 de Picard SirardPoitras S.E.N.C. Avocats;

Il est proposé par madame la conseillère Kathleen Saint-Jean

069-2015

Et résolu unanimement que le conseil mandate la firme Cain Lamarre Casgrain Wells pour défendre la municipalité de Mont-Carmel dans le dossier 42-15-2009-02 à la suite de la mise en demeure et de la requête introductive d'instance en injonction reçus.

8. Mandater l'arpenteur pour faire le lotissement des terrains restants du Carré des Cèdres

CONSIDÉRANT la Phase II du Carré des Cèdres terminée;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

070-2015

Et résolu unanimement que le conseil autorise monsieur Jules Lévesque, arpenteur, à faire le lotissement des terrains restants du Carré des Cèdres.

9. Planification de travaux dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018 (TECQ)

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

071-2015

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

Et résolu unanimement que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligeant découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

De 19 h 53 à 19 h 53.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

072-2015

Et résolu unanimement que la séance soit close. Il est 19 h 53.

Monsieur Denis Lévesque
Maire

Madame France Boucher
Secrétaire-trésorière

Le maire, en signant le présent procès-verbal, reconnaît avoir signé toutes les résolutions.